Proposition de statut

Désignation d'un lieu historique

Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) confère au ministre de la Culture et des Communications le pouvoir de désigner un lieu historique (article 13).

Pour établir l'intérêt patrimonial d'un lieu historique, le ministre utilise la méthode d'évaluation prévue par la Loi (article 11.1, paragraphe 2). Le ministre s'est également doté de <u>lignes directrices</u> concernant la désignation d'un lieu historique.

Il est possible de proposer au ministre la désignation d'un lieu historique en utilisant le présent formulaire. La personne faisant la proposition est invitée à fournir toute l'information dont elle dispose sur le lieu concerné.

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), les renseignements personnels recueillis au moyen du présent formulaire seront conservés de façon sécuritaire et ne seront rendus accessibles qu'aux seules personnes autorisées à traiter cette proposition.

Définition

1. Identification du lieu

Un lieu historique est un emplacement reconnu comme significatif dans l'histoire du Québec ou un domaine de cette histoire. Cet emplacement peut contenir ou non des traces matérielles qui incarnent l'intérêt patrimonial du lieu. La désignation est un statut de valorisation qui n'est pas assorti de mesures de contrôle à l'égard du ou de la propriétaire du lieu. Exemples : le fleuve Saint-Laurent, Kitcisakik et le cœur historique du Saut-au-Récollet.

Nom:
Inscrivez le nom utilisé couramment pour désigner le lieu ou celui qui le représente le mieux (exemples : carré Royal et cimetière Saint-André). Il ne s'a
du nom sous laquel sera connu la lieu historique s'il est désigné

Nom: Inscrivez le nom utilisé couramment pour désigner le lieu ou celui qui le représente le mieux (exemples : carré Royal et cimetière Saint-André). Il ne s'agit pas nécessairement du nom sous lequel sera connu le lieu historique s'il est désigné.
Adresse complète, ou nom de la rue ou des rues :
Désignation cadastrale : Numéro de lot et circonscription foncière, ainsi que, s'il y a lieu, division cadastrale et désignation secondaire.
Localisation informelle: Information servant à préciser la localisation du lieu (exemples: au coin des rues Principale et des Érables; quadrilatère formé des rues Saint-Georges, des Érables, Principale et des Lilas; Limoilou; ou Vieux-Port).
Le lieu est-il associé à un ou des sites archéologiques connus? Oui Non Si oui, indiquez lequel ou lesquels.

1. Identification du lieu (suite)
Description du lieu : Mentionnez les principales caractéristiques du lieu ainsi que des bâtiments et structures qu'il comprend, le cas échéant.

Si vous manquez d'espace, veuillez utiliser l' <u>annexe I</u> .
Historique du lieu : Résumez l'histoire du lieu : événements importants dans l'histoire du Québec qui s'y sont déroulés, personnages ou événements associés, changements de fonction ou d'aménagement, dates importantes, transformations, etc.

2. Intérêt patrimonial du lieu Si vous manquez d'espace, veuillez utiliser l'<u>annexe II</u>.

Fournissez des informations pour aider le Ministère à établir l'intérêt patrimonial du lieu, selon les critères d'évaluation définis dans la méthode d'évaluation, par exemple sur les : - événements ou personnages significatifs dans l'histoire du territoire québécois et qui sont associés au lieu; - périodes ou contextes significatifs dans l'histoire du territoire québécois ou d'une collectivité de ce territoire et qui sont associés au lieu; - témoignages de reconnaissance dont bénéficie le lieu, par la collectivité ou une communauté pertinente, ou dans la littérature (les détailler, le cas échéant).

3. Informations complémentaires
Ajoutez ici toute autre information pertinente pour la compréhension et l'analyse de la proposition du lieu.
Votre proposition doit aussi prendre en considération l'aspect de l'opportunité d'accorder le statut légal. Vous devez donc fournir ici de l'information sur un événement ou un anniversaire à venir qui rendrait cette désignation particulièrement opportune, le cas échéant.
Mentionnez des démarches qui auraient été entreprises auprès d'autres instances (municipalité, organisme, etc.) en faveur de la valorisation de ce lieu.

4. Documentation en appui
Documents de référence pertinents Étude patrimoniale, article, acte de vente, contrat de construction, certificat de localisation, document relatif à l'histoire du lieu, plans d'architecture, étude de potentiel archéologique, monographie, etc. Fournissez les références bibliographiques exactes.
Documentation visuelle Photographies récentes et anciennes. Fournissez la source de chaque image.
Documents d'appui Pétition, lettre, résolution, etc.
5. Identification de la personne ou de l'organisme faisant la proposition
Nom de la personne ou de l'organisme qui fait la proposition : S'il s'agit d'un organisme, inscrivez le nom de sa représentante ou de son représentant.
Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :
Téléphone :
Courriel:
6. Identification du ou de la propriétaire
Êtes-vous propriétaire du lieu concerné par la proposition? Oui Non Si non, identifiez le ou la propriétaire.
Nom : S'il s'agit d'un organisme, inscrivez le nom de sa représentante ou de son représentant.
Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :
Téléphone :
Courriel:
Avez-vous informé la ou le propriétaire de la présente démarche?
7. Signature
Signature : Date (aaaa-mm-jj) :
ENVOI DU FORMULAIRE
Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être envoyés au ou à la registraire du patrimoine culturel par courriel, à registraire.patrimoineculturel@mcc.gouv.qc.ca, ou par la poste, à :
Registraire du patrimoine culturel Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale Ministère de la Culture et des Communications 225, Grande Allée Est, RC, bloc C Québec (Québec) G1R 5G5

ANNEXE I - Identification du lieu (suite)
Historique du lieu

